

Circuit des Monts du Cantal

en voiture

Boucle de 280 km traversant les plus beaux paysages cantaliens, le circuit des Monts du Cantal vous propose une diversité de vues sur le plus grand volcan d'Europe. Découvrez l'origine et les particularités des massifs volcaniques que vous contemplez grâce aux panneaux de lecture du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Un circuit balisé qui vous fera traverser des paysages variés, des gorges de la Truyère aux vallées glaciaires, en passant par des villes et bourgs témoignant de la riche histoire médiévale et moderne de la région.

Les +

- Circuit balisé sur 280 km
- Départ depuis les centres urbains principaux du Cantal : Aurillac, Murat, St-Flour, Salers, Chaudes-Aigues
- Peut se diviser en deux boucles de 140 km chacune, au départ de Murat


A noter

- Le **balisage** n'est indiqué que dans un sens : Aurillac-Le Lioran-Murat / Murat-Chaudes-Aigues-St-Flour/ Murat-Salers-Aurillac.
- Route comprenant le passage de **plusieurs cols**, fermés en saison hivernale




LEGENDE

 Circuit des Monts du Cantal

 Office de Tourisme

 Maison de Site

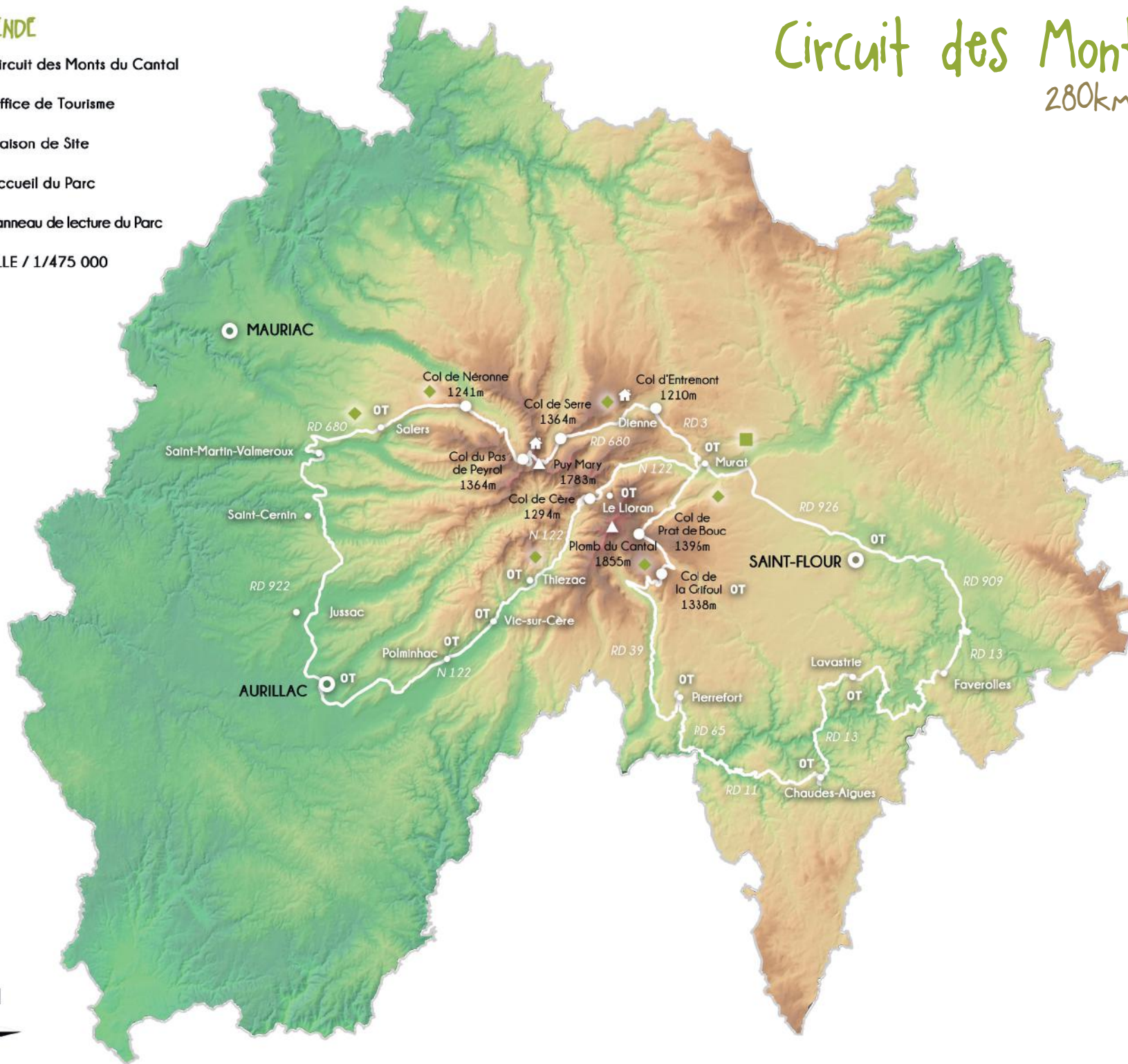
 Accueil du Parc

 Panneau de lecture du Parc

ECHELLE / 1/475 000

Circuit des Monts du Cantal

280km



De Murat à Chaudes-Aigues

par les Gorges de la Truyère, Planèze de Saint-Flour - 140 km

Murat

Petite cité de médiévale entourée de trois rochers basaltiques, cette ville vaut un arrêt non seulement pour la richesse de son patrimoine architectural, mais également les particularités géologiques qu'elle présente : anciennes cheminées volcaniques et orgues basaltiques. Vous pourrez y déguster la spécialité locale, les cornets de Murat, ou encore découvrir l'histoire de ce haut lieu de la résistance cantalienne au mémorial de Déportés, dans les locaux de l'Office de Tourisme.

Venant du Lioran / Aurillac par la N122 : en entrant dans Murat, prenez la première à droite : D39 direction Prat de Bouc. Traversez le bourg d'Albepierre. Vous dominez les vallées du Benet et de Lagnon, encadrées par le Plomb du Cantal et la forêt domaniale de Murat. Au col de Prat de Bouc, vous vous trouvez au pied du Plomb du Cantal (point culminant du département, 1855m). Puis continuez sur la D65 direction Pierrefort. Au village de Pierrefort, suivez le balisage et continuez sur la D65 direction « Gorges de la Truyère ». Profitez de la vue sur les gorges le long de cette route serpentant à flanc de coteau. Traversez le pont et continuez sur la D11 direction Chaudes-Aigues.

A Chaudes-Aigues, continuez sur la D921, direction Neuvéglise. Traversez Neuvéglise ; prenez la D48 vers Lavastrie / Barrage de Grandval, puis continuez sur la D40 toujours en direction du barrage de Grandval. Après avoir traversé le barrage, continuez en direction de Fridefont. A Fridefont, suivez la direction Faverolles / Garabit. Sur votre route, prenez le temps de vous arrêter au belvédère de Mallet, vous profiterez d'une vue imprenable sur les gorges de la Truyère. Puis continuez en direction du viaduc de Garabit.

Chaudes-Aigues

Faites un arrêt dans cette station thermale dont les sources d'eau chaude naturelles ont été exploitées depuis l'Antiquité, pour leurs vertus thérapeutiques, puis dès 1332 pour la mise en place d'un réseau de géothermie. Faites un détour par la source du Par, dont la température de 82° en fait l'une des sources les plus chaudes d'Europe, ou profitez d'une pause bien-être au centre thermal Caleden.

Viaduc de Garabit

Viaduc ferroviaire reliant la ligne de Béziers à Neussargues, dite aussi ligne des Causses, le viaduc de Garabit est un pont en arc conçu par l'ingénieur Léon Boyer, et dont la réalisation fut confiée à Gustave Eiffel. A sa construction, achevée en 1884, cet ouvrage était alors le plus haut viaduc du monde (culminant à 122m de hauteur), et son arche détenait également le record de l'arche ayant la plus longue portée au monde (165m).

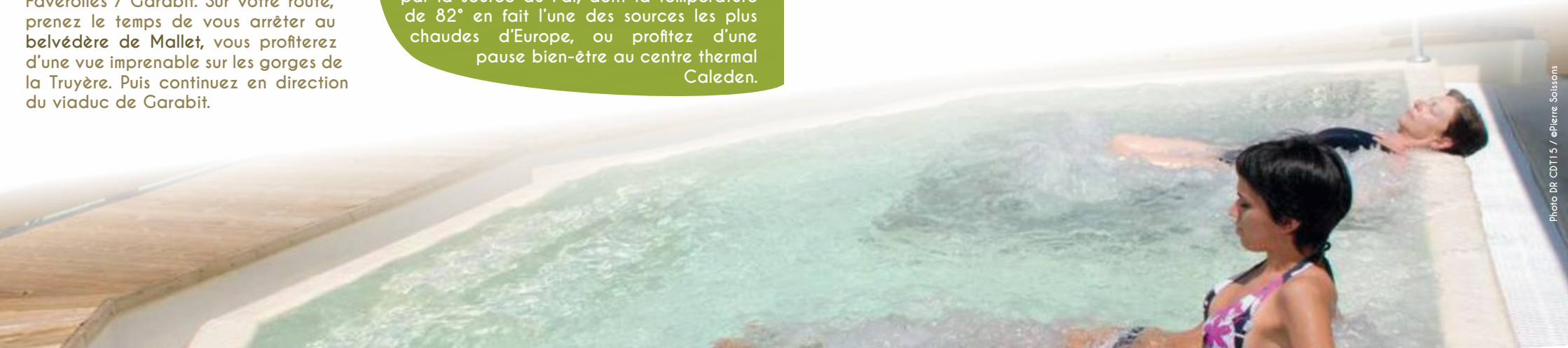
Après avoir traversé le pont duquel vous aurez vue sur le viaduc, suivez la D909 en direction de St-Flour. Admirez la ville fortifiée de St-Flour depuis la vallée, suivez la direction « St-Flour ville haute ».

Après St-Flour : continuez sur la D926 en direction d'Aurillac. Traversez les plaines de la Planèze.

En approche de Murat, alors que vous profitez d'une vue panoramique sur le bourg, un renflement de la route sur votre droite vous permet de vous arrêter et vous informer via un panneau de lecture sur l'histoire de cette ville médiévale.

Saint-Flour

Les fondations de la ville de Saint-Flour, sous-préfecture du Cantal et siège d'un des deux diocèses historique d'Auvergne depuis 1317, remonteraient à l'époque gallo-romaine. Vous pourrez y admirer la cathédrale gothique Saint-Pierre, achevée à la fin du XV^e es, vous promener dans le quartier historique de la ville haute ou encore par la Halle aux Bleds, ancienne collégiale devenue une halle aux blés après la Révolution. La lentille blonde, une semence quasiment disparue à la fin des années 1980 et sauvée par des agriculteurs de la Planèze, constitue une spécialité gastronomique locale incontournable.



De Murat à Aurillac

par le Puy Mary et Salers - 140 km

A Murat, suivez le balisage pour prendre la D3 en direction de Diènné. A Diènné, en saison estivale, une maison de site du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne vous informera sur les pierres de la région et la patrimoine cantalien. Continuez sur la D680 vers le col de Cère et la Pas de Peyrol, toute en profitant de la vue exceptionnelle sur votre gauche de la vallée de l'Impradine.

Au Pas de Peyrol, arrêtez-vous pour une promenade d'une heure environ (aller-retour) jusqu'au sommet du Puy Mary, classé Grand Site de France. La Maison de Site du Pas de Peyrol vous proposera des informations sur le volcanisme.

Continuez votre route sur la D680 en direction du col de Néronne, en profitant de la vue sur la vallée du Mars, dite aussi vallée du Falgoux. Au col de Néronne, le long de la route, un panneau explicatif du PNR vous informe sur la formation et l'histoire de cette vallée glaciaire. Continuez jusque Salers ; votre route surplombe la vallée de la Maronne.

Comptant parmi les plus beaux villages de France, Salers est une cité médiévale qui obtint le statut de ville franche en 1509, et connut son apogée à la période de la Renaissance durant laquelle elle jouit du statut de baillage des Monts d'Auvergne. Profitez d'un arrêt pour flâner dans les ruelles à l'architecture remarquable de ce bourg fortifié, où se nichent de nombreuses échoppes d'artisans. Un détour par l'esplanade de Barrouze vous offre une vue panoramique sur la campagne environnante.

A la sortie de Salers, un panneau explicatif du PNR vous renseigne sur le patrimoine architectural ainsi que la race bovine de Salers. Continuez sur la D680 en direction de Saint-Martin Valmeroux. Au carrefour dit des Quatre Routes, prenez la D922 en direction de Saint-Martin Valmeroux / Aurillac

Aurillac

Préfecture du Cantal, renommée pour son festival international des arts de rue prenant place chaque été, Aurillac est également une ville de savoir-faire, ainsi qu'en témoigne son industrie de parapluies. Son urbanisation s'organisa dès le Moyen-Age autour du château de St-Etienne ainsi que de l'abbatiale, fondée par le comte Géraud au début du Xe s. Une visite au château de St-Etienne, abritant le musée du Volcanisme, vous renseignera sur l'origine géologique des paysages croisés sur votre route. Prenez le temps de déambuler dans les ruelles et places médiévales aurillacoises, ou optez pour une promenade rafraîchissante le long des berges de la Jordanne.

A Aurillac, depuis le centre, rejoignez la N122 en direction de Vic-sur-Cère / Murat. Traversez la vallée de la Jordanne. Vous traversez le bourg de Saint-Jacques-des-Blats, surplombé par la Plomb du Cantal. Au niveau du Lioran, le balisage vous fait quitter la N122 pour traverser la station. Vous regagnerez la route nationale à la sortie de l'agglomération. Terminez votre itinéraire en poursuivant sur la N122 jusque Murat.

OFFICES DE TOURISME

OT Murat : 04 71 20 09 47
OT Pierrefort : 04 71 23 38 04
OT Chaudes-Aigues : 04 71 23 52 75
OT Saint-Flour : 04 71 60 22 50

OT Lioran : 04 71 49 50 08
OT Vic-sur-Cère : 04 71 47 50 68
OT Aurillac : 04 71 48 46 58
OT Salers : 04 71 40 58 08

MAISONS DE SITE

Pas de Peyrol : 06 08 03 35 10
Diènné : 04 71 20 27 58

